



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'assemblée générale des actionnaires de MEDGAZ, sur proposition du conseil d'administration, accorde l'incorporation d'IBERDROLA dans la société

L'assemblée générale des actionnaires de MEDGAZ, tenue à Madrid le 30 septembre, a pris la décision, sur proposition du conseil d'administration de la société, d'incorporer IBERDROLA dans MEDGAZ après que la compagnie italienne Eni ait demandé à abandonner le consortium.

Depuis cet accord, la société MEDGAZ – qui prévoit la construction d'un gazoduc entre l'Algérie et l'Espagne – est constituée par CEPSA et SONATRACH, toutes deux à hauteur de 20 %, et BP, TOTAL, ENDESA et Gaz de France, à raison de 12 %. De même, IBERDROLA y prendra une participation de 12 %.

A Madrid, le 30 septembre 2003